RAPPORT D'ACTIVITES 2015

Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Guiers et de ses Affluents

SOMMAIRE

1 LE SIAGA 3

1.1 RAPPELS 3

1.1.1 Historique 3

1.1.2 Les compétences statutaires 3

1.1.3 Démarches contractuelles 3

1.2 L'ORGANISATION DU SIAGA 4

1.2.1 Les élus 4

1.2.2 Le personnel technique et administratif 4

2 LES REUNIONS EN 2015 4

2.1 ASSEMBLEES GENERALES : 4

2.2 REUNIONS DU BUREAU : 5

2.3 COMITE DE RIVIERE : 7

3 PRINCIPALES ACTIONS ET ELEMENTS MARQUANTS EN 2015 8

3.1 CONTRAT DE BASSIN GUIERS - AIGUEBELETTE 8

3.2 ACTIONS DE SENSIBILISATION 9

3.2.1 Animations pédagogiques 9

3.2.2 Site internet / Newletter 10

3.2.3 Journal « Guiers-Aiguebelette » 11

3.2.4 Plaquettes techniques 11

3.3 GESTION DE LA RIPISYLVE 12

3.3.1 Entretien ripisylve 12

3.3.2 Eradication de la Renouée du Japon 15

3.3.3 Préservation peuplier noir indigène 17

3.4 ACTIONS DE RESTAURATION MORPHO-ECOLOGIQUE 17

3.4.1 Marché de maitrise d'œuvre 17

3.4.2 Animation foncière 18

3.4.3 Travaux de restauration morpho-écologique du Guiers vif (La Corderie) 18

3.4.4 Continuité écologique 18

3.5 AUTRES ACTIONS 19

3.5.1 Zones humides 19

3.5.2 Cartes d'aléas 19

3.5.3 Espace de bon fonctionnement 20

3.5.4 Etude de délimitation des ressources majeures à préserver sur la masse d'eau « Alluvions du Guiers – Herretang » 20

3.5.5 Divers 21

PREAMBULE

Le Code Général des Collectivités Territoriales, en son article L 5211-39, rend obligatoire, pour les établissements publics de coopération intercommunale comprenant au moins une commune de 3 500 habitants, d'adresser chaque année (avant le 30 septembre), au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité du syndicat, accompagné du compte administratif approuvé par le conseil syndical.

1 LE SIAGA

1.1 Rappels

1.1.1 Historique

Le Syndicat du Guiers a été créé en 1993. D'abord syndicat d'études, il s'est ensuite transformé en syndicat d'études et de travaux.

Il regroupe aujourd'hui 42 communes du bassin versant du Guiers, réparties sur les départements de l'Isère (24 communes) et de la Savoie (18 communes). Ce territoire à dominance d'espaces naturels boisés et d'espaces agricoles présente une population permanente de 39 200 habitants (données 2009). La superficie de ce bassin versant est de 560 km² (hors lac d'Aiguebelette).

1.1.2 Les compétences statutaires

Le syndicat est en charge de la gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques.

Pour mettre en œuvre cette compétence, le syndicat est habilité à entreprendre l'étude, l'exécution et l'exploitation de tous travaux, actions, ouvrages ou installations présentant un caractère d'intérêt général ou d'urgence, dans la perspective :

- D'animer et de coordonner des politiques de gestion et de protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans le bassin versant du Guiers et son aquifère associé ;
- De protéger, restaurer des écosystèmes, zones humides et formations boisées riveraines, du bassin versant du Guiers ;
- De maîtriser et protéger des risques d'inondation par débordement de cours d'eau.

Ces objectifs sont ensuite précisés (cf. arrêté inter-préfectoral n°2012-157-0034).

1.1.3 Démarches contractuelles

Le syndicat a porté l'élaboration et la mise en œuvre d'un 1er contrat de rivière 2000-2005.

Par la suite, un contrat d'objectif a été signé avec la Région Rhône-Alpes pour 3 ans (du 01/09/07 au 31/08/10) permettant ainsi de mobiliser des financements régionaux pour certaines opérations de gestion des milieux aquatiques afin de poursuivre la démarche initiée par le 1er contrat de rivière.

Le syndicat s'est engagé en janvier 2008 pour la mise en œuvre d'un 2ème contrat de rivière. Le contrat de bassin Guiers – Aiguebelette a été signé le 6 octobre 2012 à St Bueil pour une durée de 7 ans.

1.2 L'organisation du SIAGA

1.2.1 Les élus

Chaque commune membre désigne 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants pour siéger au Conseil syndical. Le syndicat est donc géré par un conseil syndical constitué de 84 délégués.

Suite aux élections municipales de mars 2014, le Conseil syndical a été renouvelé et a élu parmi ses membres un bureau, composé :

- D'un Président : Gérard BLONDON
- De 4 vice-présidents : Louis MONIN-PICARD (en charge des finances, de la comptabilité, de la gestion et des relations avec la trésorerie et les financeurs), Michel BAVUZ (en charge du suivi des travaux), Jacques PICHON-MARTIN (en charge du suivi des travaux), Jean-Pierre OCCELLI (en charge du suivi des actions de communication, d'information et de sensibilisation et de l'observatoire de l'eau)
- Et de 6 membres : Françoise NEGRO, Marie-Jeanne D'HABERES, Christian ALLEGRET, Frédéric GUIGNIER, Jean-Yves MICOUD, Patrice MORTREUIL

Un nouveau règlement intérieur a également été approuvé lors du conseil syndical du 19/06/14. Ce règlement précise, d'une part les modalités d'organisation du syndicat et rappelle d'autre part les dispositions qui s'imposent en matière de fonctionnement du conseil syndical.

3 commissions thématiques (travaux amont, Travaux aval et Communication/Sensibilisation) et la commission d'appel d'offres ont également été constituées.

1.2.2 Le personnel technique et administratif

Le personnel est constitué de 5 salariés à temps plein :

- Didier GIRARD, technicien de rivière
- Olivier MAURIN, adjoint administratif
- Aurélien VILLARD, animateur pédagogique
- Cécile VILLATTE, animatrice contrat de bassin
- Thibaud WYON, chargé de mission Zones humides – Foncier

2 LES REUNIONS EN 2015

2.1 Assemblées générales :

Conseil syndical du 22 janvier 2015 :

- Approbation du PV du conseil syndical du 09/10/14

- Débat d'orientation budgétaire au budget primitif 2015
- Délibérations :
  - Autorisation donnée au Président d'engager le syndicat à porter la maitrise d'ouvrage de l'étude globale d'avant-projet de la confluence Guiers-Rhône
  - Autorisation donnée au Président pour signer le marché de maitrise d'œuvre à bons de commande des actions de morpho-écologiques, suivant la décision de la CAO
  - Autorisation donnée au Président de ne pas solliciter le 4ème versement aux communes concernées pour la réalisation des cartes d'aléas
- Compte rendu des réunions du bureau et des commissions
- Questions diverses

Conseil syndical du 4 mars 2015 :

- Approbation du PV du conseil syndical du 22/01/15
- Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2014 faisant apparaître :
  - Un excédent de fonctionnement de 86 611,80 €
  - Un déficit d'investissement de 37 074,65 €

  Et compte tenu des résultats des exercices précédents, un résultat de clôture de :
  - + 247 932,44 € en fonctionnement
  - + 401 861,14 € en investissement
- Montant des participations communales 2015 (+1% par rapport à 2014)
- Approbation du budget primitif 2015 équilibré à 930 675 € en fonctionnement et à 1 516 765 € en investissement
- Autorisation donnée au Président de solliciter les subventions pour les actions inscrites au budget
- Approbation de la modification du contrat de travail du Chargé de communication
- Rapport d'activités 2014
- Compte-rendu du bureau et des commissions
- Questions diverses

Conseil syndical du 9 décembre 2015 :

- Approbation du PV de l'assemblée Générale du 04/03/15
- Débat d'orientation budgétaire 2016
- Détermination des critères d'appréciation de la manière de servir dans le cadre de l'entretien professionnel
- Délibérations financières (Autorisation donnée au Président de solliciter les subventions : postes 2016, animation technique et foncière, acquisition parcelle…)
- Appel à projet Agence de l'eau sur le Guiers aval
- Etat d'avancement des dossiers : St Jean d'Avelanne, marché de maitrise d'œuvre à bons de commande, AMO pour le plan de gestion hydraulique Herretang, entretien ripisylve, bilan intermédiaire du contrat, …
- Compte-rendu du bureau et des commissions
- Questions diverses

2.2 Réunions du bureau :

Bureau syndical du 7 janvier 2015 :

- Visites de terrain : chantier La Corderie
- DOB 2015 et préparation prochaine AG

- Points divers : Nouveau projet global de territoire de la confluence Guiers / Rhône, Bièvre
- Compte-rendu des commissions
- Calendrier des prochaines échéances (bureau, AG, …)

Aucune délibération n'a été prise.

Bureau syndical du 5 février 2015 :

- BP 2015 et préparation de la prochaine assemblée générale
- Modalités de définition de la grille de critères pour les interventions exceptionnelles
- Compte-rendu des commissions
- Divers

Aucune délibération n'a été prise.

Bureau syndical du 2 avril 2015 :

- Avis sur les projets de SDAGE et de PGRI 2016-2021
- Avis PLU Aoste et PIDA
- Modalités de définition de la grille de critères pour les interventions exceptionnelles
- Demande de subvention pour le programme de gestion de la ripisylve 2015/16
- Point d'actualité sur la Bièvre
- Plan de gestion hydraulique de l'Herretang
- Compte-rendu des commissions
- Questions diverses

Délibérations :

- **Demande de subvention pour la gestion de la ripisylve 2015/15 pour un montant total de 105 000 €HT**

Bureau syndical du 2 juillet 2015 :

- Intervention de M. Roger MARCEL, Maire d'Aoste
- Délibération sur la demande de sortie de la Métropole du CDG38
- Plan de gestion hydraulique Herretang : validation de la convention d'assistance à maitrise d'ouvrage
- Etat d'avancement du contrat de bassin
- Bilan des animations pédagogiques 2014-2015 et état d'avancement des actions de communication
- Point sur la compétence GEMAPI
- Compte-rendu des commissions et réunions
- Divers : point sur les actions morpho-écologiques, seuil du Moulin neuf, ressources majeures, cartes d'aléas…

Délibération :

- **Avis défavorable à la sortie de la Métropole du CDG38**

Bureau syndical du 8 octobre 2015 :

- Délibération pour solliciter les aides de l'Agence pour le programme d'éradication de la Renouée
- Appel à projet Saint Genix / Aoste
- Mise en place du groupe de travail pour l'évolution du syndicat (évolution rendue nécessaire par la promulgation des lois MAPTAM et NOTRe)
- Intervention de M. Jean-Pierre OCCELLI pour le label Rivières Sauvages

- Point d'actualité sur les dossiers en cours : travaux de la Corderie, foncier sur St Laurent du Pont, comité de rivière, marché public pour l'action B1-1-11 « Schémas globaux de restauration de 3 secteurs spécifiques », continuité, enquête de notoriété, …
- Questions diverses

Délibérations :

- **Demande de subvention pour les subventions pour le programme d'éradication de la renouée du Japon (74 266 €HT)**

Les commissions « Travaux amont et aval » se sont réunies plusieurs fois (03/02/15 ; 09/06/15 ; 16/12/15) afin de suivre l'état d'avancement des travaux et des projets. De très nombreuses réunions complémentaires ont également été organisées pour la mise en œuvre d'une grille de critères pour la prise en compte de travaux d'urgence.

La commission « Communication / Sensibilisation » s'est aussi réunie plusieurs fois (24/04/15 ; 07/07/15 ; 13/10/15) pour le suivi et la mise en œuvre des actions de communication (animations scolaires, site internet / newsletter, journal, plaquettes, …).

En 2015, la CAO s'est réunie plusieurs fois dans le cadre du marché de maitrise d'œuvre à bons de commande préalable à la réalisation des travaux de restauration morpho-écologiques du contrat de bassin.

Signalons toutefois que les MAPA suivants ont été attribués : éradication renouée programme 2015, enquête de notoriété, schémas globaux de restauration de 3 secteurs spécifiques, continuité de 3 ouvrages.

2.3 Comité de rivière :

Le comité de rivière Guiers et affluents s'est réuni le 29/09/15 à Pont de Beauvoisin. Il a permis de présenter l'état d'avancement du contrat de bassin et de valider la démarche pour le bilan intermédiaire.

3 PRINCIPALES ACTIONS ET ELEMENTS MARQUANTS EN 2015

Pour le SIAGA, l'année 2015 a été marquée par la :

- Poursuite des actions sous maitrise d'ouvrage du SIAGA (animations pédagogiques, gestion de la ripisylve, animations zones humides, foncier, …)
- Mise en œuvre opérationnelle des actions de restauration morpho-écologiques avec le lancement du marché de maitrise d'œuvre à bons de commande pour la définition des travaux.

3.1 Contrat de bassin Guiers - Aiguebelette

L'année 2015 a constitué la 3ème année pleine de mise en œuvre du contrat de bassin Guiers – Aiguebelette après sa signature officielle le 06/10/12.

L'action du SIAGA a consisté notamment à :

- Apporter une assistance technique et administrative aux différents maitres d'ouvrages porteurs d'actions du contrat
- Transmettre les dossiers de demandes de subvention (25 dossiers transmis en 2015)
- Suivre l'état d'avancement du contrat en lien avec les maitres d'ouvrage
- Mettre en œuvre les actions sous maitrise d'ouvrage du syndicat.

Le tableau ci-dessous, présenté lors du comité de rivière, synthétise l'état d'avancement des actions inscrites au contrat pour chaque sous-volet.

Volets du contrat de bassin Guiers - Aiguebelette	Montant prévisionnel inscrit au contrat €HT			Etat d'avancement au 30/06/15		Commentaires
	Montant total	1ère période (oct. 2012 / Sept. 2016)	2ème période (Oct. 2016 / sept. 2019)	Montant déposé au 30/06/15	Taux d'engagement financier / 1ère période	
A-1 : Lutte contre les pollutions domestiques et pluviales	32 392 000 €	20 403 500 €	11 988 500 €	8 389 591 €	41,12%	
A-2 : Lutte contre les pollutions non domestiques	345 000 €	345 000 €	- €	- €	0,00%	732 000 €HT en plus (Ste Colombe)
A-3 : Lutte contre la pollution due aux phytosanitaires	pour mémoire	pm	pm			
B1-1 : Améliorer le fonctionnement physique et écologique	10 806 450 €	5 381 250 €	5 425 200 €	1 498 180 €	27,84%	
B1-2 : Protéger, gérer et restaurer les milieux aquatiques et les espèces associées	2 893 660 €	1 728 917 €	1 164 743 €	861 840 €	49,85%	
B1-3 : Mettre en valeur les milieux aquatiques	788 000 €	680 000 €	108 000 €	- €	0%	
B2-1 : Amélioration de la connaissance des risques et sensibilisation	617 000 €	467 000 €	150 000 €	15 000 €	3,21%	stage PCS + PCS réalisés par 3 communes en interne
B2-2 : Réduction des aléas et de la vulnérabilité	5 526 740 €	2 730 870 €	2 795 870 €	30 000 €	1,10%	actions relatives aux digues et barrages
B3 : Gestion quantitative de la ressource en eau	401 500 €	216 500 €	185 000 €	- €	0%	24 000 €HT en plus (étude REMAJ)
C-1 : Animer et coordonner la démarche	2 209 200 €	1 238 400 €	970 800 €	945 958 €	76,39%	
C-2 : Communiquer et sensibiliser sur les milieux aquatiques	327 000 €	233 500 €	93 500 €	80 730 €	34,57%	
C-3 : Suivre et évaluer le contrat	828 650 €	378 290 €	450 360 €	312 898 €	82,71%	
TOTAL	**57 135 200 €**	**33 803 227 €**	**23 331 973 €**	**12 134 197 €**	**35,90%**	

3.2 Actions de sensibilisation

3.2.1 Animations pédagogiques

Des animations pédagogiques sur le thème de l'eau sont proposées gratuitement à l'ensemble des classes de cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) des communes du bassin versant et sont réalisées par l'animateur pédagogique du syndicat.

Sur l'année scolaire 2014/15, 25 classes ont pu bénéficier des animations pédagogiques (= 3 animations par classe) soit environ 700 élèves.

Chaque classe a pu bénéficier de 3 animations d'une demi-journée comprenant :

- Deux séances en classe : l'eau sur terre et ses différents usages, le cycle naturel de l'eau, le cycle domestique de l'eau, la notion de bassin versant,
- Une séance en bord de rivière : une pêche aux insectes aquatiques, leur identification, leur cycle de vie, leur sensibilité à la pollution, la notion de chaine alimentaire pour ensuite déterminer le taux de pollution du Guiers et ou de ses affluents.

3.2.2 Site internet / Newletter

Mise à jour période du site internet du SIAGA (**www.guiers-siaga.fr**)

- Article divers (points travaux, points animations, vie du syndicat)
- Mise en ligne des documents de sensibilisation/communication
- Nouvelles pages du site

La fréquentation continue d'augmenter depuis sa mise en ligne en février 2014 malgré quelques petites baisses de temps en temps. Parution de 2 newsletters.

L'on constate :

- Un nombre de visites hebdomadaires en hausse constante (surtout depuis que les actualités défilent sur la page d'accueil)
- Que la plupart des visiteurs reviennent sur le site et qu'ils restent de plus en plus longtemps

3.2.3 Journal « Guiers-Aiguebelette »

Diffusion en mars et en novembre 2015 des numéros 12 et 13 du journal du Contrat sur l'ensemble des 51 communes du bassin versant Guiers-Aiguebelette.

Coût global (mise en page, impression à 25 000 chacun + distribution) : **14 860€ TTC** (subventionné à 80% du TTC).

3.2.4 Plaquettes techniques

Réalisation et parution d'une plaquette technique :

- « J'agis pour ma rivière » qui explique les bonnes pratiques pour préserver la qualité de nos cours d'eau.

Coût global (illustrations, impression) : **3 960€ TTC** (subventionné à 80%).

Journal N°12

Journal N°13

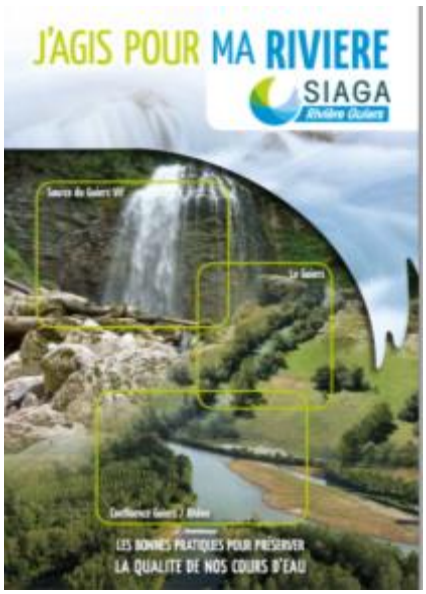

Plaquette j'agis pour ma

3.3 Gestion de la ripisylve

3.3.1 Entretien ripisylve

Le programme 2014/2015 a permis de réaliser de nombreux chantiers pour un montant total au de **109 109 557,64 €TTC** (selon un montant estimatif de 160 000 €HT) dont 107 443,53 €HT réparti de la manière suivante :

- Travaux d'entretien de la végétation et des ouvrages : 72 720 €
- Travaux de lutte contre les plantes invasives : 13 180 €
- Travaux de revégétalisation : 8 780 €
- Fournitures : 2868.53 €
- Aménagement de berges 7800 €
- Travaux abattage : 2095 €

NB : des dépenses liées à ce programme seront également conduites en 2016 (lutte contre les renouées, pépinière).

Ces travaux ont été effectués par 3 équipes de 6 personnes en insertion (Centre Social, ONF PRODEPARE, ACTY Chantier) ce qui a représenté **149 jours** de travail, sur les cours d'eau suivants : Guiers, Guiers Mort, Guiers Vif, Merdaret-Herretang, Ruisseaux de St Christophe, Tiers, Paluel, Ainan et ses Affluents (Crozarieu, Frédière, Gorge, Cascade, combes, Pajolière, Versous), Cozon, Morges de St Franc et de Miribel, Couzon, Herbetan vif, Herbetan mort, Chorolant, Ruisseau du Corbeillers, Maillet, Rieu, Argenette, Ruisseau des Carmes, Guindan, Beauchiffray, Aiguenoire, Aigue-noire, Grenant.

Exemples de réalisation :

- Enlèvement d'embâcles et travaux d'entretien de la végétation sur l'herretang, Herbetant vif, travaux sur le Maillet, le Tiers, Guiers et Guiers mort, le Guindan…
- Travaux d'entretien de la végétation
- Lutte contre la Renouée du Japon
- Révégétalisation des berges

Entretien des berges sur l'Herretang

Entretien du ruisseau Herbetan Vif

Entretien du ruisseau du Malafossant Commune St Jean d'Avelanne

Entretien de L'Ainan Commune de Massieu

Entretien Guiers - Commune Pont de Beauvoisin

Entretien ruisseau du Guindan

Embâcles St Genix sur Guiers

Déchets et gravats communes des Echelles

Entretien Guiers Mort

Entretien ruisseau du Corbeillers

Entretien ruisseau du Crozarieu

Entretien ruisseau du Guiers vif

3.3.2 Eradication de la Renouée du Japon

En complément des interventions annuelles de lutte contre la Renouée du Japon (arrachage précoce), un programme spécifique d'éradication a été mis en œuvre sur certains sites.

Ces actions éradicatrices visent à éliminer des foyers de contamination dans des secteurs actuellement pas ou peu contaminés par la Renouée.

En 2015, cela a concerné plusieurs sites le long du Tiers sur les communes de La Bridoire et Belmont –Tramonet (17 massifs soit 1217 m²)

Les travaux ont consisté en un décaissement puis un broyage - concassage et une évacuation des terres infestées pour mise sous bâche pendant un minimum de 18 mois (sur un terrain appartenant à la commune de la Bridoire).

Le coût total de ces travaux est de **74 266 €HT**, la première tranche de travaux en 2015 s'est élevé à 30 005 €HT avec des financements de l'Agence de l'eau, la Région Rhône-Alpes et les Départements.

Exemple de travaux post-crue à:

Travaux sur le Paluel Avressieux Avant travaux

Après travaux

Travaux Guiers Vif - Entre deux Guiers

Travaux Merdaret - St Joseph de Rivière

Travaux la Bauche

Travaux Ainan -St Bueil

3.3.3 Préservation peuplier noir indigène

Sur les rivières prospectées du bassin versant du Guiers, il a été recensé 144 individus présentant les caractéristiques du peuplier noir. Leur état sanitaire n'est souvent pas très bon (29% de la population en état médiocre à dépérissant) et leur régénération naturelle semble compromise car il existe peu de zones alluvionnaires et beaucoup de ces espaces. Des plantations (894 rejets et boutures) de la pépinière forestière de l'Etat de Guémené Penfao (44) ont été effectuées.

3.4 Actions de restauration morpho-écologique

3.4.1 Marché de maitrise d'œuvre

Démarrage en 2015 du marché de maitrise d'œuvre à bons de commande préalable à la mise en œuvre de plusieurs actions de restauration morpho-écologique du contrat de bassin (B1-1-3 : Guiers mort à St Laurent du Pont,B1-1-4 Guiers mort à entre deux Guiers,B1-1-8 : Guiers aval de St Genix au Rhône,B1-1-9 : Ainan au secteur du canal du Moulin,B2-2- 1 :

Départements de l'Isère (38) et de la Savoie (73)

SIAGA Rivière Guiers

SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL D'AMENAGEMENT DU GUIERS ET DE SES AFFLUENTS

27 Avenue Gabriel Pravaz
38480 PONT DE BEAUVOISIN

MARCHE FRACTIONNE A « BONS DE COMMANDE » PORTANT SUR DES MISSIONS DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR DES TRAVAUX DEFINIS AU CONTRAT DE RIVIERE ET SOUS MAITRISE D'OUVRAGE DU SIAGA

MC3 : ETUDE HYDROLOGIQUE

MEMOIRE EXPLICATIF

Cabinet MERLIN Groupe MERLIN

Ind	Etabli par	Approuvé par	Date	Objet de la révision
A	T.CISSIANO/N.DRAPEAU ADJAD	S.RIVET	Août 2015	Etablissement
B	T.CISSIANO/N.DRAPEAU ADJAD	S.RIVET	Septembre 2015	Révision suite aux remarques SIAGA

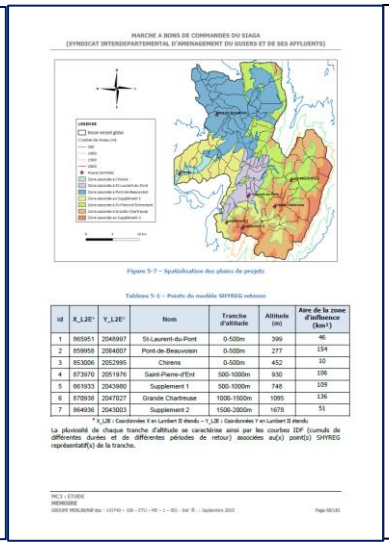
MARCHE A BONS DE COMMANDES DU SIAGA
(SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL D'AMENAGEMENT DU GUIERS ET DE SES AFFLUENTS)

Figure 5-7 – Spatialisation des pluies de projets

Tableau 5-1 – Points du modèle SHYREG retenus

id	X_L2E°	Y_L2E°	Nom	Tranche d'altitude	Altitude (m)	Aire de la zone d'influence (km²)
1	865951	2048997	St-Laurent-du-Pont	0-500m	399	46
2	859958	2064007	Pont-de-Beauvoisin	0-500m	277	154
3	853006	2052995	Chirens	0-500m	452	10
4	873976	2051976	Saint-Pierre-d'Entremont	500-1000m	930	106
5	861933	2043980	Supplement 1	500-1000m	748	109
6	870938	2047027	Grande Chartreuse	1000-1500m	1095	136
7	864936	2043003	Supplement 2	1500-2000m	1678	51

La pluviosité de chaque tranche d'altitude se caractérise ainsi par les courbes IDF (cumuls de différentes durées et de différentes périodes de retour) associées au(x) point(s) SHYREG représentatif(s) de la tranche.

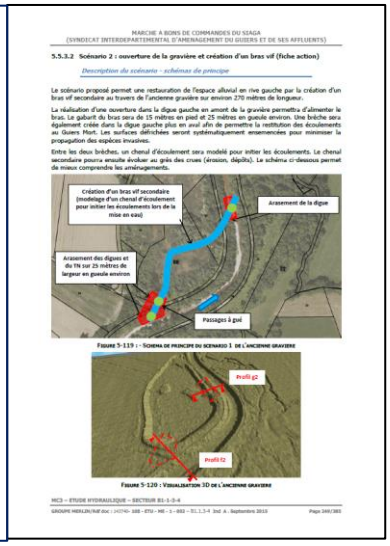
MARCHE A BONS DE COMMANDES DU SIAGA
(SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL D'AMENAGEMENT DU GUIERS ET DE SES AFFLUENTS)

5.5.3.2 Scénario 2 : ouverture de la gravière et création d'un bras vif (fiche action)

Description du scénario - schémas de principe

Le scénario proposé permet une restauration de l'espace alluvial en rive gauche par la création d'un bras vif secondaire au travers de l'ancienne gravière sur environ 270 mètres de longueur.

La réalisation d'une ouverture dans la digue gauche en amont de la gravière permettra d'alimenter le bras. Le gabarit du bras sera de 15 mètres en pied et 25 mètres en gueule environ. Une brèche sera également créée dans la digue gauche plus en aval afin de permettre la restitution des écoulements au Guiers Mort. Les surfaces défrichées seront systématiquement ensemencées pour minimiser la propagation des espèces invasives.

Entre les deux brèches, un chenal d'écoulement sera modelé pour initier les écoulements. Le chenal secondaire pourra ensuite évoluer au gré des crues (érosion, dépôts). Le schéma ci-dessous permet de mieux comprendre les aménagements.

Figure 5-119 : Schéma de principe du scénario 1 de l'ancienne gravière

Figure 5-120 : Visualisation 3D de l'ancienne gravière

Amont de la confluence Merdaret / Chorolant)

3.4.2 Animation foncière

Deux études de dureté foncière ont été menées en 2015. Il s'agit d'actions préalables aux travaux de restauration morpho-écologiques du Guiers Mort. Une étude a été menée par l'EPFL73 dans la traversée de Saint Laurent du Pont du seuil SRAE jusqu'à la gravière d'En Bérot et une seconde a été menée par la SAFER depuis la gravière d'En Bérot jusqu'au seuil du Moulin Neuf. Les restitutions de ces études ont respectivement eu lieu le 13/10/2015 et le 23/10/2015.

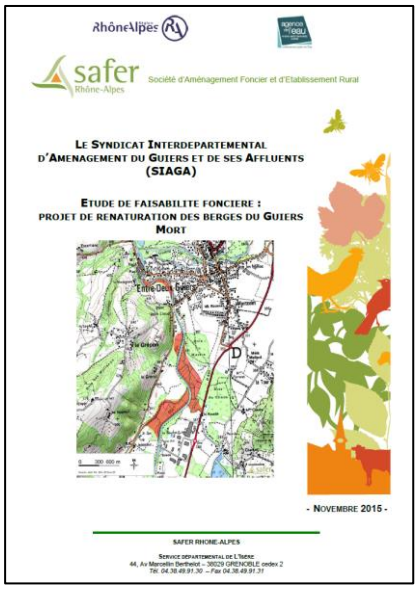

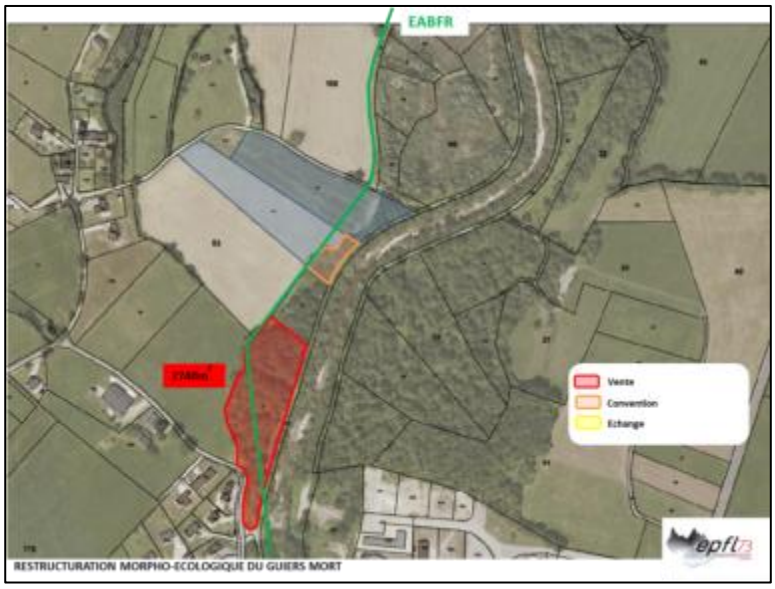

3.4.3 Travaux de restauration morpho-écologique du Guiers vif (La Corderie)

Poursuite des travaux de reprise des berges sur le Guiers vif en amont du seuil de la Corderie.

3.4.4 Continuité écologique

Le SIAGA accompagne une dizaine de propriétaires d'ouvrages dans leurs démarches (techniques et administratives) de mise aux normes vis-à-vis de la continuité écologique

Indépendamment des grands chantiers de restauration morpho-écologique, le SIAGA a lancé en novembre 2015 un marché de maîtrise d'œuvre visant la restauration de la continuité écologique de 3 ouvrages, à savoir :

- Le seuil Baffert sur le Guiers Vif
- Le seuil du Grand Crolaz sur l'Ainan
- Le seuil du Billard sur le Chenavas.

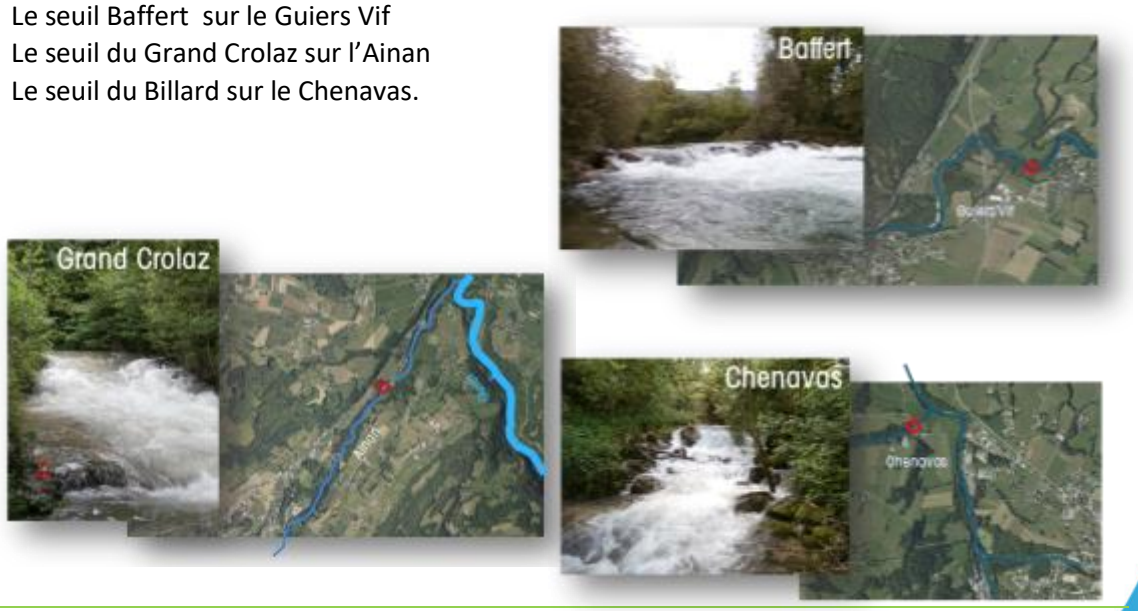

3.5 Autres actions

3.5.1 Zones humides

Signature des conventions de partenariat 2015-16 avec les CEN 38 et 73 et la CCLA pour la mise en œuvre de l'appui technique pour la reconquête des zones humides. Plusieurs actions ont ainsi démarré en 2015 :

- Présentation des dossiers de faisabilité de gestion 2014 pour les zones humides de Merliette et du Burlet en Conseil Municipal de Merlas (18/09/2015).
- Restitution de la notice de gestion du Château de La Bauche (22/10/2015).
- Réunions d'information et de sensibilisation préalables aux dossiers de faisabilité de gestion sur 2 sites : Etangs d'Aiguenoire et lac de St Julien de Ratz.
- Réalisation de 4 dossiers de faisabilité de gestion pour les zones humides des Etangs d'Aiguenoire (Entre-deux-Guiers), du lac de St Julien de Ratz, du marais de Voissant et du Col des 1000 Martyrs (Miribel-les-Echelles) > Restitution prévue 1er trimestre 2016.
- Réalisation de 2 notices de gestion pour les zones humides de la Plagne (Entremont-le-Vieux) et du marais Bonnard (St Béron et Domessin) > Restitution prévue 1er trimestre 2016.
- Participation aux COPIL constitué pour l'étude de réaménagement du hameau de La Plagne sur la commune d'Entremont-le-Vieux (comprenant la restauration d'une zone humide dégradée).

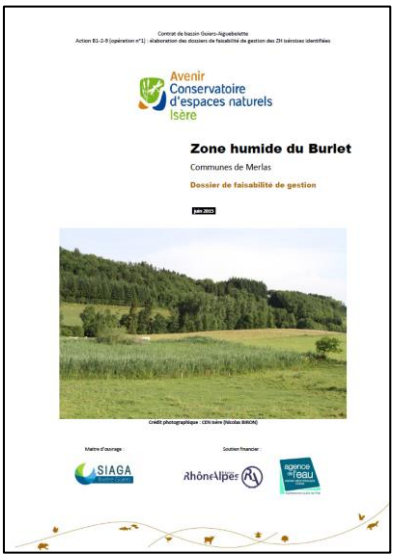

3.5.2 Cartes d'aléas

Dans le cadre d'un partenariat avec les communes de La Bauche et de St Pierre de Genebroz, le SIAGA a pris en charge la maitrise d'ouvrage de la réalisation des cartes d'aléas multirisques de ces 2 communes.

La prestation a été réalisée par la société Alp'Géorisques pour un montant total de 13 428 €TTC avec une aide de la Région Rhône-Alpes au titre du contrat de bassin de 4 028.40 € soit 30%. L'autofinancement a été pris en charge par les 2 communes (financement par anticipation sur 3 ans de 2013 à 2015).

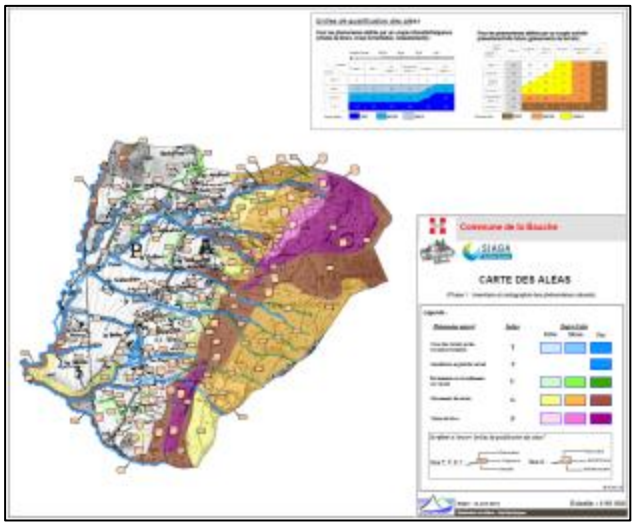

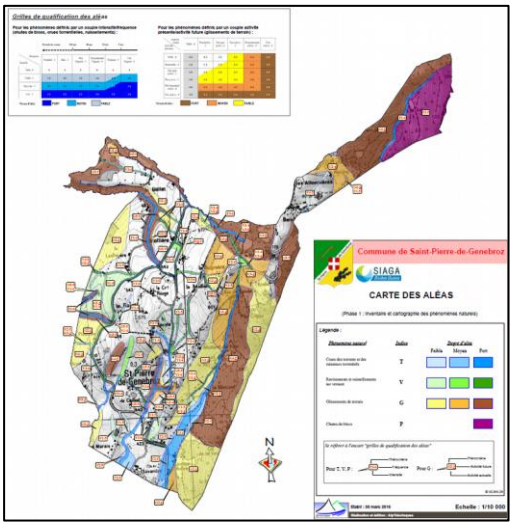

3.5.3 Espace de bon fonctionnement

En 2015, 2 réunions de COPIL se sont tenues pour finaliser le rapport d'étude et la cartographie en intégrant au mieux les différentes remarques issues des collectivités et des services de l'Etat.

Un jeu de cartes et une notice explicative ont été distribués en fin d'année à chaque commune.

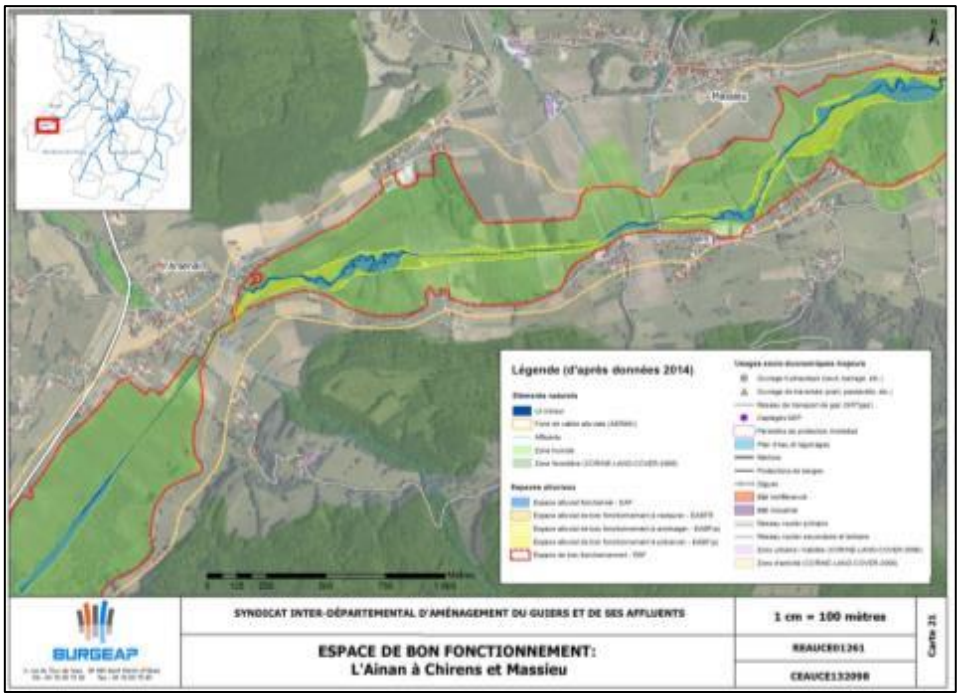

3.5.4 Etude de délimitation des ressources majeures à préserver sur la masse d'eau « Alluvions du Guiers – Herretang »

Cette étude inscrite au SDAGE 2010-2015 (hors contrat de rivière) a démarré en fin 2014 et s'est terminée en 2015. L'objectif était :

- d'identifier et de délimiter sur l'ensemble de la zone étudiée les secteurs alluviaux à faire valoir comme stratégiques pour l'alimentation en eau potable
- d'établir un bilan de leur situation en termes de potentialités, qualité, vulnérabilité, risques en fonction de l'évolution des pressions d'usage et de l'occupation des sols et des documents d'urbanisme
- de proposer les études ou analyses complémentaires à réaliser et les stratégies d'intervention les mieux adaptées pour la préservation des zones identifiées.

La prestation a été réalisée par le cabinet HYDROFIS pour un montant total de 21 600 €TTC subventionné à 80% du montant TTC par l'Agence de l'eau.

Ainsi, après une phase de diagnostic et de concertation, 4 zones de sauvegarde ont pu être identifiées et validées :

- Zone de sauvegarde actuelle de St Joseph
- Zone de sauvegarde actuelle de la Guillotière à St Laurent du Pont
- Zone de sauvegarde actuelle du Folliolet à St Christophe sur Guiers
- Zone de sauvegarde future des Vignes à St Christophe la Grotte

Des propositions d'actions complémentaires pour assurer la protection de ces zones ont été faites : certaines pourront être inscrites pour la 2ème période du contrat de bassin.

3.5.5 Divers

Poursuite de l'observatoire de l'eau des bassins versants de Chartreuse : action co-pilotée avec le PNR Chartreuse en partenariat avec le laboratoire EDYTEM (Université de Savoie) concernant la mise en place d'un observatoire participatif (sur 3 ans de 2013 à 2015), dont l'objectif est de développer un outil pour une meilleure gestion de la ressource, adaptée aux besoins et aux enjeux locaux.